



## ABONNEMENTS

Un an Six mois  
 Suisse . . . Fr. 9.05 Fr. 4.55  
 Union postale » 18.— » 9.—  
 Compte de Chèques postaux IV b 426

Paraissent le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

Abonnement par la poste: 20 cts en plus.

## ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes  
 de places 10 ct. la ligne,  
 étrangères 25 centimes la ligne  
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces: PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.  
 Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Étranger.

## Complications nouvelles

Nous recevons la lettre suivante:

La situation des diverses catégories d'industriels de l'horlogerie et surtout des fabricants de montres, est certes loin d'être enviable. Chaque jour, pour ainsi dire, surgissent de nouvelles prescriptions, relatives à l'importation ou à l'exportation, remplaçant ou contredisant celles de la veille, et le malheureux fabricant ou exportateur ballotté entre une foule de lois, d'arrêtés, d'ordonnances diverses, ne sait littéralement souvent plus à quel saint se vouer. Nous devons nous incliner, c'est entendu, devant les exigences des États qui nous fournissent les matières premières nécessaires à notre industrie, nous conformer à leurs prescriptions, nous soumettre à leurs mesures de contrôle; par contre, nous devrions être en droit d'espérer que nos propres autorités s'efforceraient de ne pas compliquer une situation déjà suffisamment difficile et délicate.

Ces réflexions nous sont inspirées par la lecture des deux circulaires du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent aux bureaux de contrôle, relatives à l'exportation de montres et de boîtes de montres or, de bijouterie et autres ouvrages en or, que la *Fédération horlogère* a reproduites dans ses numéros du 12 et du 19 courant. Ces circulaires prescrivent en effet certaines mesures extrêmement regrettables, en ce qu'elles bouleversent complètement les principes sur lesquelles repose notre loi suisse sur le contrôle des objets d'or et d'argent.

Cette loi, on ne le rappellera jamais trop, a exercé sur l'industrie horlogère suisse la plus précieuse influence. Elle prévoit le contrôle obligatoire des boîtes de montres or à 14 k. ou au-dessus, portant une indication de titre, mais elle permet en même temps la fabrication d'articles en or bas, dont le titre, lorsqu'il est insculpé dans les boîtes, est garanti par la marque du producteur. Ces dispositions, très libérales, en entourant la fabrication de la montre d'or de toutes les garanties désirables, ont contribué grandement au

bon renom de notre industrie, tout en lui permettant de s'adapter aux exigences de tous les marchés.

Depuis la guerre, la situation s'est peu à peu modifiée. Une première mesure a consisté à permettre aux fabricants de montres aux titres anglais, dont l'importation dans le Royaume-Uni était interdite, et qui devaient s'écouler dans les colonies anglaises, de présenter ces titres au contrôle suisse, et de les faire munir de la contre-marque « Croix fédérale ». Cette mesure, facultative, a été bien accueillie par les intéressés auxquels elle permettait de s'assurer que leurs montres répondaient aux exigences du contrôle anglais, pour le cas où elles passeraient ultérieurement des colonies anglaises dans la métropole.

Mais plus récemment, une série d'autres décisions ont été prises, qui ont provoqué dans le monde horloger un vif émoi, et, il faut le dire, un sérieux mécontentement.

Il s'agit d'abord de l'obligation imposée sans aucun délai préalable, de frapper dans toutes les boîtes en or bas, l'indication de leur titre et de les faire contrôler. Cette mesure était évidemment inapplicable aux montres terminées ou aux boîtes terminées et finies, qui eussent été abîmées. Aussi dut-on prévoir ensuite pour cette catégorie de marchandises un délai, allant d'abord jusqu'à fin janvier et prorogé ensuite jusqu'à fin février. Même ainsi prorogé, ce laps de temps est insuffisant, l'Allemagne qui est un de nos gros clients pour les montres en or bas, interdisant actuellement l'importation de toutes les montres or.

En dehors même de ce cas, la prescription sus-indiquée se heurtait à une impossibilité, l'Allemagne interdisant l'apposition d'un titre d'or inférieur à 0,585. Pour d'autres pays, tels les États-Unis, on ne demande également aucune indication de titre dans les boîtes en or bas. Il fallut donc prévoir aussi la possibilité d'expédier les articles en or bas sans insculpation aucune. Le mieux serait de rapporter complètement cette mesure, car, même pour des boîtes brutes, elle entraîne des complications et des frais inutiles. Une question

se poserait, du reste, à ce sujet: les industriels intéressés devraient être exactement renseignés sur les exigences auxquelles devraient répondre les boîtes aux titres inférieurs pour être admises au poinçonnement.

Une décision qui provoquera une opposition encore beaucoup plus considérable, est l'interdiction d'exporter des articles à un titre inférieur à 8 k. Au mépris des principes posés par la loi, qui considère comme « or » tous les alliages contenant plus de 50 % du métal précieux, on décrète aujourd'hui que seront admis dorénavant comme « or » tous les alliages jusqu'à 8 k. (0,333) mais non au-dessous. Il est permis de se demander, en outre, de quel droit et pour quel motif. Or, il existe chez nos fabricants et chez nos monteurs de boîtes des milliers de boîtes 7 k., commandées avant la guerre pour l'Allemagne et dont l'exportation est ainsi interdite d'un trait de plume. La possibilité même de les exporter en les indiquant comme « montres métal », n'est pas une solution satisfaisante; une telle déclaration serait certainement considérée et punie comme une fraude par les États destinataires de ces envois.

On s'élèvera aussi vivement chez nous contre l'obligation de faire contrôler d'abord en Suisse les boîtes destinées à être ensuite contrôlées en France ou en Angleterre. Pourquoi ce double contrôle et ces doubles frais?

On le voit, nous nous trouvons en présence d'une série de mesures mal accueillies par les milieux intéressés, parce qu'elles paraissent inutilement tracassières et onéreuses. Elles ont été dictées probablement par le désir d'empêcher toute exportation d'objets trop lourds, constituant pour la Suisse une sortie d'or déguisée. Préoccupation très légitime de la part de nos autorités en présence de la difficulté qu'éprouve notre Banque nationale à se ravitailler en métal précieux. Mais le résultat cherché aurait dû, semble-t-il, pouvoir être atteint sans mettre sur pied un tel arsenal d'astrictions et d'interdictions, et il est à espérer que ces dispositions, ou



au moins une partie d'entre elles, seront rapportées. L'interdiction de fabriquer des boîtes à un titre inférieur à 8 k. vendu, va du reste directement à l'encontre du but poursuivi. Le fait que quelques-unes de ces mesures ont déjà été modifiées, ou des délais accordés pour leur mise en vigueur semble bien indiquer qu'il s'agit de décisions prises hâtivement, sans avoir été précédées d'une étude suffisante, et nous nous permettons, pour conclure, de formuler le vœu que nos autorités veuillent bien par la suite, avant de prendre aucune résolution intéressant notre industrie, prendre l'avis de la Chambre suisse de l'horlogerie, et consulter par son intermédiaire, les intéressés.

Veillez agréer, etc. C. SCHARPF.

*Note de la Réd.* — Nous avons cru devoir reproduire cette lettre, qui reflète l'avis d'un groupement assez important de l'horlogerie suisse. Nous sommes d'accord, sur la plupart des points relevés, avec notre correspondant, qui n'a peut-être cependant pas tenu un compte tout-à-fait suffisant des difficultés de tous genres, avec lesquelles ont à lutter actuellement nos autorités, obligées le plus souvent, de prendre des décisions très rapides; nous applaudissons, en particulier, au vœu qui forme la conclusion de sa lettre. Il ne s'agit du reste, il faut le rappeler, que de dispositions ayant un caractère provisoire.

### Exportation de bijouterie fausse en France

*Instructions spéciales concernant le canton de Neuchâtel.*

L'arrangement passé le 29 décembre 1917 entre la France et la Suisse prévoit l'importation de bijouterie fausse d'origine suisse pour une somme de fr. 10,000 mensuellement; soit fr. 100,000 pour les dix mois de l'accord.

Afin que chaque exportateur suisse bénéficie de ce contingent, le Département suisse de l'Economie publique a décidé de procéder à une répartition individuelle.

Le calcul sera basé sur les exportations faites en France en 1913 et 1916.

En conséquence, la Chambre cantonale du commerce, rue Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds, invite tous les intéressés du canton à lui faire parvenir les chiffres d'exportation de bijouterie fausse en France au cours des années précitées. Les indications données devront être exactes et pourront être contrôlées.

Les réponses devront lui parvenir jusqu'au 25 janvier inclusivement, au plus tard.

*Chambre du Commerce.*

### Importation en Allemagne Autorisations d'achat

Il est porté à la connaissance des exportateurs de marchandises en Allemagne qu'une autorisation d'achat n'est pas nécessaire pour des ordres d'un montant maximum de 1000 Mk par jour et de 3000 Mk par mois passés par un même acheteur allemand. La section d'importation de la Légation d'Allemagne à Berne, peut cependant exiger une attestation visée par la Chambre de commerce, que les ordres n'ont pas dépassé ce montant.

En tant que ces ordres ont été passés après le 15 janvier 1918, le vendeur suisse

doit avant la conclusion du contrat, demander par écrit à la Section d'importation de la Légation d'Allemagne à Berne, s'il peut obtenir l'autorisation d'importation et si les marchandises, qui en font l'objet, sont comprises dans un contingent d'importation. Les autorités allemandes ne reconnaîtront pas des ordres passés après le 15 janvier 1918, sans autorisations d'achat, si une attestation de la Section d'importation n'a pas été obtenue préalablement. De pareils ordres ne peuvent en général être admis qu'à titre exceptionnel.

### Importation d'horlogerie en Autriche-Hongrie

La pénurie de montres dont souffre le marché austro-hongrois, inspire au journal *Die Edelmetall-Industrie* quelques considérations très sensées que nous tenons à reproduire ici :

La réouverture de la frontière austro-hongroise, à l'importation des montres de poche, tout au moins de celles à boîte en métal et de celles en argent à bas prix, dont il était question récemment, a de nouveau été renvoyée à une date indéterminée, ensuite de l'opposition de la « Devisenzentrale ». Pour permettre à ses membres de se procurer de nouveau cet important article de consommation, dont le manque se fait déjà sentir très vivement, le « Verband der Edelmetall-und Uhrenbranche » a élaboré un plan permettant l'organisation de l'importation et de la répartition de ces articles, tout en renvoyant la question de la régularisation du change à un certain délai après la conclusion de la paix, et ce projet paraissait avoir rencontré un accueil favorable auprès des autorités compétentes. Néanmoins, il ne fut pas possible d'obtenir l'approbation de la « Devisenzentrale »; il n'est pas interdit cependant d'espérer que celle-ci changera d'attitude dans un laps de temps plus ou moins rapproché.

Il serait oiseux, en regard de la décision négative qui fait loi actuellement, de vouloir relever encore les motifs essentiels au point de vue commercial ou culturel qui militent en faveur de la réouverture des frontières; on leur oppose l'intérêt supérieur de l'Etat d'obtenir une amélioration du cours de la couronne, et cela avec une insistance telle, que même la possibilité d'acquérir des articles beaucoup plus indispensables, tels que des chaussures, est également subordonnée à cette considération, sans parler du fait que les moyens dont dispose la « Devisenzentrale » doivent être consacrés en première ligne à des buts intéressant la défense nationale.

Il est évidemment difficile de formuler des objections à l'égard de ce facteur tout puissant, et il est impossible de nier la situation critique de l'Etat; par contre, il est permis de s'élever contre le système que dénotent toutes les décisions prises, d'après lequel, pour sacrifier à un seul but, qui ne sera jamais entièrement atteint, on n'aura aucun égard, à d'autres situations, si difficiles soient-elles. L'expérience d'une année entière a du reste enseigné que l'interdiction de l'importation n'a pas pu empêcher une dépréciation considérable de nos changes, ni porté remède à la difficulté où se trouve notre peuple de se procurer les denrées alimentaires nécessaires et que le mouvement qui s'est produit dans ces deux domaines, est dû à de toutes autres causes. Il serait donc vraiment temps d'examiner si en persistant avec parti-pris à interdire les importations, on n'a pas réalisé plus d'inconvénients qu'avantages, et si nous ne devons pas repayer un jour chèrement le fait d'avoir sacrifié froidement des sources importantes d'activité économique et de ressources pour le fisc. Espérons que ce point de vue arrivera à se faire jour avant le moment, qui n'est plus éloigné, où la dernière montre aura disparu du marché; la fabrication d'articles de pacotille est déjà du reste devenue à peu près impossible.

### Exportation en Allemagne

La Chambre suisse de l'horlogerie informe les fabricants d'horlogerie et les fournisseurs que l'envoi de marchandises en Allemagne est de nouveau autorisé.

Pour tout envoi de montres, il y a lieu d'envoyer au Département suisse de l'économie publique, Division de l'Economie industrielle de guerre, *Section des industries textile et de luxe* :

5 formulaires de demandes d'exportation;  
4 formulaires de demandes d'importation;  
2 factures, établis d'une façon détaillée, claire et lisible.

Pour les *fournitures*, ces formulaires doivent être adressés au même Département, même Division, mais à la *Section des machines et métaux*.

### Histoire de la Pendulerie Neuchâteloise

(Horlogerie de gros et moyen volume)

par ALFRED CHAPUIS, avec la collaboration de Léon Montandon, Marius Fallet, Alfred Bühler, Albert Berner, Arnold Cavin, Paul Ditisheim, Albert Favarger, Henri Rosat et Ernest Sandoz.

Préface de Paul Robert, directeur de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon.

V

Au nombre des artistes neuchâtelois qui se sont distingués dans la construction des chronomètres de marine et dont les travaux méritent une mention spéciale, nous trouvons: Frédéric-Louis Favre-Bulle, Sylvain Mairet, Louis Richard, William Dubois — qui a doté la géodésie d'un appareil enregistreur électrique — les secondes sur un chronographe — Henri Grandjean et Ulysse Nardin.

M. Rosat a eu l'heureuse idée de rappeler également les noms des artistes disparus, dont le champ d'activité plus modeste a eu cependant une réelle importance: les régleurs Borgstedt, Kaurup, Jacot, Ziegler, Rossel, et les habiles constructeurs d'échappements: Ulysse Calame, à La Sagne; Auguste Grether, aux Ponts-Martel et Albert Pellaton, au Locle, « vieux maîtres dont les jeunes praticiens actuels s'inspirent encore. »

L'auteur de la notice n'a pas oublié non plus de signaler les intéressants travaux exécutés par les élèves des écoles d'horlogerie de notre canton et les beaux résultats obtenus ces dernières années par nos maisons d'horlogerie, d'une universelle renommée, les maisons Paul Nardin, au Locle et Paul Ditisheim, à La Chaux-de-Fonds.

Avec raison, M. Rosat a donné, dans son étude, une large place aux savants travaux de M. Ch.-Ed. Guillaume, directeur du Bureau international des Poids et Mesures, et aux progrès qui leurs sont dus dans le domaine de l'horlogerie.

Nous avons déjà signalé les résultats obtenus par l'emploi de l'invar dans la construction de l'organe régulateur des horloges. Une application des alliages d'acier et de nickel, d'une importance non moins grande, a été faite, ces dernières années, à la construction des balanciers pour chronomètres. Le nouveau balancier, dit « balancier-Guillaume », a solutionné le problème de l'erreur secondaire ou erreur de Dent, c'est-à-dire de la compensation à toutes les températures comprises entre deux limites données, qui sont généralement 0° et 35° C. environ. Les travaux de notre savant compatriote sont d'un maître, et lui donnent le droit de prendre rang auprès des trois grands théoriciens de la chronométrie: Phillips, Yvon Villarceau et Caspari.

C'est en 1830 qu'a été construite, par le professeur italien Zamboni, la première pendule électrique ayant fonctionné pratiquement, et c'est en 1842, nous apprend M. Albert Favarger, que Matthäus Hipp réalisa le système de pendule électromagnétique à palette et contre-palette qu'il imagina dès 1834. Cette invention, exploitée en grand, aujourd'hui encore, par la « Fabrique de Télégraphes » de Neuchâtel, fondée par Hipp en 1860, a reçu de son auteur, pendant les années 1877 à 1881, des perfectionnements qui ont permis de l'appliquer avec succès aux pendules de haute précision pour Observatoires.









**UNIVERSO (S.A.)**

INDIQUE L'HEURE AU MONDE ENTIER  
14 FABRIQUES REUNIES

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES**

SIÈGE SOCIAL  
La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, réveils, pendules, régulateurs, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — Boussoles. — Fournitures et pièces découpées de toutes formes en grandes séries. — Brides et crochets pour ressorts de barillets, etc., etc.

**CRÉATEUR**  
des Aiguilles creusées et ajourées pour  
"RADIUM"

Modèles déposés en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités depuis 7 à 50 m/m. 4130

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

## Mise en garde

La Société Universo (S. A.) avec fabriques à La Chaux-de-Fonds, à Fleurier et à Bienne, constatant de nombreuses contrefaçons de ses 40 modèles d'aiguilles squelettes et creusées déposés à Berne en juin et octobre 1911, avril et mai 1912, informe les intéressés qu'elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits.

Elle rappelle à sa nombreuse clientèle, qu'elle fournit également les aiguilles garnies de

### Matière lumineuse flexible

évitant ainsi la casse et les rhabillages.

3 qualités garanties. Prix très avantageux.

### Luminosité parfaite.

Adressez-vous directement à la source.

Echantillons à disposition.

Téléphone 13.14

● **Représentation pour Montres** ●

est demandée par maison bien introduite cas échéant en propre compte, pendant et après la guerre. — **Jos. J. Halberstadt, Hambourg 36.** Compte de banque Deutsche Bank, Tel. 4.7.954. 4114

## Amérique du Nord

Maison importante demande offres en tous genres de montres et calottes pour les Etats-Unis.

Forte commande à sortir. — Paiement comptant. 4125

Ecrire CASE POSTALE 20562.

Fraiseuse "MIKRON," pour boîtes fantaisie,

Tours à coulisses alésages 10-12 mm. à vendre.

Adr. offres écrites s. P 324 N à Publicitas S.A., Neuchâtel. 4104

Machines à tailler

système américain, sont à vendre. 4108

Faire offres sous P 230 N à Publicitas S.A., Neuchâtel.

## MOUVEMENTS

### 13" ancre

Quelle fabrique sérieuse, fabriquant bonne qualité en grande quantité, serait à même d'entreprendre commande très importante avec marques américaines.

Offres sous P 20703 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 4131

### A vendre 1 Chronomètre de marine

fabrication anglaise, en parfait état. 4124

Offres sous chiffres P 15047 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

### Déchets de laiton

Quantité de 5 à 600 kg. est demandée à acheter.

Adresser offres avec prix par écrit sous T 20396 L à Publicitas S. A., Lausanne. 4120

Fabrique d'horlogerie soignée, demande

## TECHNICIEN-HORLOGER

de première force, ayant grande expérience dans la fabrication des ébauches, principalement de petites pièces 8 à 11 lignes ancre, par procédés modernes.

Place d'avenir. Entrée suivant entente. Discretion absolue.

Adresser offres détaillées avec références sous chiffres P 20671 C à PUBLICITAS S. A., CHAUX-DE-FONDS. 4116

## TURQUIE

Montres 19 lignes à aiguilles marquant heures arabes et heures turques sur le même cadran sont demandées.

Offres sous chiffres P 20668 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 4124

## J.-A. Niestlé

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE

Rue de la Paix 19 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) Téléphone 15 29

Spécialité d'articles soignés en or et platine pour l'exportation

BAGUES — PENDENTIFS — BROCHES

BOUTONS D'OREILLES — ÉPINGLES DE CRAVATES  
BARETTES, etc.

Fabrique Neuchâteloise de Bracelets extensibles or

Fabrication par procédés mécaniques



**C. M. - DORET**

Marque déposée en douane

Rue Daniel JeanRichard, 39  
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 16:36

Bracelets en tous genres, tous titres, tous poids, depuis Grs. 3,50 à 12,50. — **Nouveauté brevetée:** Anses extensibles pour bracelets cuir, moire, etc. — **Travail de premier ordre.** — **Prompte livraison.** 3535

## Vis sans fin

en tous genres, jusqu'à 7 mm. de diamètre

## JULIEN RITTENER

Case Stand, Genève.

3944

**Tous les Journaux horlogers du monde** (spécimens et tarifs) peuvent être consultés à l'agence **Publicitas S. A.** rue Léopold Robert 22, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers de l'univers.



# La Maison Henri Picard & Frère

24, Saint Bride Street, **LONDRES**

avec Succursales

à LA CHAUX-DE-FONDS et à MORTEAU (Doubs) France

attire l'attention des Fabriques d'Horlogerie (système interchangeable) sur la nécessité de mettre à la disposition des rhabilleurs les fournitures appartenant à leurs montres. Dans ce but, elle désire être tenue au courant de tous les changements apportés dans les calibres existants, ainsi que des nouveaux calibres au fur et à mesure de leur introduction. 3640

Une marque distinctive facilitant l'identification du mouvement est absolument nécessaire.

## BOITES FANTAISIE

et illusion fantaisie

métal et plaqué or, en tous genres et toutes grandeurs

Boîtes soignées

Fabrique "Progressia"

**Aug. Froidevaux**

3410

71, Rue des Prés **Bienne** Rue des Prés, 71

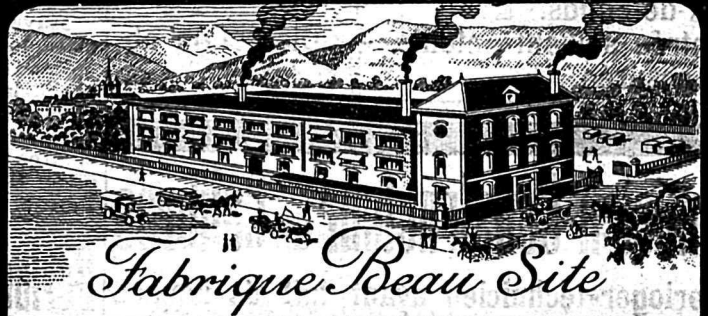
# TOLES MINCES

Rubans et bandes en tôle mince jusqu'à 320 mm. de largeur sont fournis par

**Métallurgie S. A.**  
**Payerne.**

3536

Se charge aussi de laminage.



*Fabrique Beau Site*

**EMILE PFAEFFEL & FILS**

**GENÈVE**

*Boîtes de montres  
argent, galonné, niel,  
de formes et à vis*

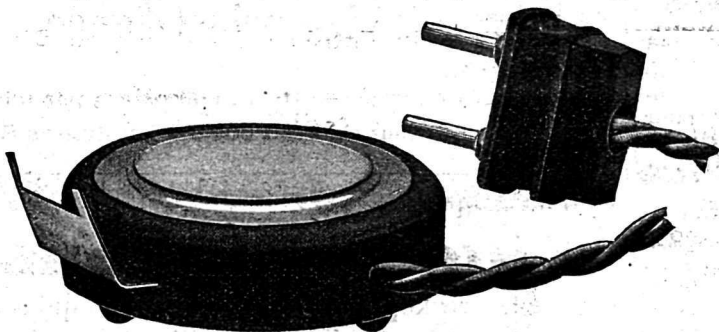
*Gravures \* Estampages*

LIVRENT LA BOÎTE TERMINÉE.

Production journalière 2000 boîtes

## RÉCHAUD électrique pr acheveurs ancre

Marque „Prométhé“, première qualité



L'alcool à brûler devenant toujours plus cher, ne tardez pas de vous procurer cet excellent appareil et adressez-vous

à **LANZ & C<sup>IE</sup>**, entreprises électriques, **BIENNE**

Tél. 11.27

8, rue de l'Union.

2785

## CH. BONIFAS & C<sup>IE</sup>

DÉCORATEURS

La Chaux-de-Fonds  
Genève

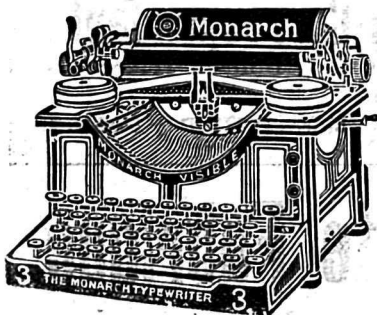
## DÉCORS JOAILLERIE

tous genres, tous prix

sur Boîtes, Calottes et Médallions

4213

Demander Echantillons



## Monarch visible

Machine à écrire américaine  
de 1<sup>re</sup> classe

*La Favorite de tous  
les dactylographes*

Réparations et échange de tous systèmes

Démonstration gratuite sans engagement. — Location. 3076

Seuls concessionnaires pour la Suisse :

**E. Voegeli & Co., Zurich 1**

rue la Gare, 72.

Succursale et atelier à **Berne** (Bollwerk 29), Tél. 4046.

## NOUVEAUTÉS

se rapportant à l'Horlogerie-Bijouterie, Mécanique

**ET FOURNITURES D'HORLOGERIE**

intéresseront toujours la maison

**Brard Chatelain & Spatig**

145, rue du Temple, 145

**PARIS**

2768

Commission

Exportation

Montres, Réveils et Pendules



## Fabrique de Montres demande Chef d'Ebauches

de première force, énergique et expérimenté, capable d'organiser et de conduire une fabrication d'ébauches de petites pièces soignées, par procédés modernes.

Connaissances approfondies de l'outillage exigées.

Seules les personnes ayant occupé avec succès emploi analogue, sont priées de faire offres détaillées, avec curriculum vitae, sous chiffres P 20614 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Entrée suivant entente. — Discretion absolue assurée. 1081

## Technicien-Constructeur de Calibres

Horloger-technicien ayant fait de bonnes études et expérimenté dans la construction de calibres

**est demandé**

pour époque à convenir, par grande fabrique de montres près Soleure.

Situation d'avenir. - Discretion absolue.

Offres sous chiffres S 75 Y à Publicitas S. A., Soleure. 1069

## On demande à acheter une Machine à sertir

Faire offres sous chiffres P 20579 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1067

On offre à vendre tout de suite  
400 cartons montres galonnées,  
argent et métal, ancre et cylindre.

Adresser offres sous chiffres P 20600 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1075

## Association ou reprise d'un commerce d'horlogerie

Fabricant faisant petites pièces ancres **cherche associé**, commerçant-comptable sérieux. Apport utile intéresserait. Situation assurée et garantie. Eventuellement, reprise du commerce. Discretion garantie.

Adresser offres sous chiffres P 20620 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1084

## Cours publics d'horlogerie

Les cours gratuits auront lieu à l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, salle des cours n° 2, à partir du 23 janvier, le **mercredi** de chaque semaine:

pour les **régleuses** (apprenties et ouvrières), de 5 à 6 heures; 1082

pour les **horlogers**, de 8 ½ à 9 ½ heures.

## Bracelets cuir

en tous genres  
pour montres et bousoles  
Fabrication suisse soignée  
Prix avantageux 3969

## Charles Koenig-Tolck Fleurier

Demandez, s.v.p., carte-échantillon, directement, ou à E. Tolck, Jacob Brand 8, Chaux-de-Fonds.

Atelier spécialement organisé entreprendrait encore 1 à 2 postes par mois terminages

## 8 3/4 ANCRE

Travail et réglage absolument garantis et réguliers. On fournirait également l'ébauche.

Maisons sérieuses peuvent adresser leurs offres sous chiffres P 20621 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1083

## Horloger - Technicien

Horloger-technicien diplômé, 3 ans de pratique dans la fabrication moderne, connaissant le dessin et la fabrication de l'outillage, 1068

**cherche place.**

Adresser offres sous chif. P 20583 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

## SUISSE

très au courant de la fabrication, de l'exportation d'horlogerie, **se chargerait** pour maison à l'étranger, de la **surveillance de la fabrication** en Suisse. 1078

Références de 1<sup>er</sup> ordre. Ecrire s. chiffre V 10282 X à Publicitas S. A., Genève.

## Les fabricants de boîtes plaqué or

convertibles, pendants tournants sont priés d'écrire à **Publicitas S. A., Genève**, sous chiffres C 10365 X en donnant les prix pour boîtes 11 lignes, qualité 2 et 5 ans, par série. 1095

## Décors

guillochés arg. sont entrepris avantageusement avec ou sans polissage de boîtes à l'atelier 4221

L. BURGAT, Neuchâtel  
Téléphone 10.99

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich. F. 21

## Monteur de boîtes

Ouvrier expérimenté, capable de diriger une fabrication de boîtes, cherche place comme contre-maître. Preuves de capacité et moralité à disposition.

Adresser off. sous chiffres P 5191 J à Publicitas S. A., St-Imier. 1105

## ANGLETERRE

Maison suisse d'exportation en horlogerie demande offres pour montres:

11 lignes, ancre et cylindre, qualité soignée, argent.

13 lignes, ancre, métal et argent, 15 rubis, breguet, cadrans radium.

Ecrire sous chiffres P 1115 U à Publicitas S. A., Bienne. 1096



## EMPLOYÉ

connaissant l'horlogerie, correspondant espagnol, italien, portugais, bonnes notions d'anglais et d'allemand, cherche place. A défaut, accepterait des heures. Certificats et références à disposition. 1092  
Offres sous chiffres P 15037 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

**Maison Suisse**, bien établie à Londres, cherche

## la représentation

d'une ou deux fabriques suisses pour la vente en gros de **montres hommes et calottes 11 et 13 lig. ancre et cylindre bon marché.**

Faire offres sous chiffres P 20627 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1098

Fabrique d'horlogerie **demande offres** pour **pierres rubis scientifiques, gouttes**, pour petites pièces.

On passera commande de 12,000 pièces par mois. Adresser offres sous chiffres P 651 U à Publicitas S. A., Bienne. 1093

Qui peut livrer

## Tiges - Pignons

remontoirs, roskopf, en grandes séries, ou qui éventuellement en entreprendrait le taillage.

Adresser offres sous chiffres P 20637 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1100

**Jeune employé**, ayant fait apprentissage dans importante fabrique de boîtes, connaissant à fond tous les travaux de bureau, paye des ouvriers, assurances, expéditions postales pour l'étranger, correspondant français et allemand, comptabilité américaine, habile dactylographe, cherche place comme **Comptable-Correspondant**

Entrée toute de suite. Bonnes références et certificats à disposition.

Offres par écrit sous chiffres P 178 D à Publicitas S. A., Delémont. 1094

## Importante Fabrique

pourrait entreprendre série de décolletages fraisages et tournages pièces mécaniques.

Faire offres **Case postale 20585 La Chaux-de-Fonds.** 1101



# Polissages de Vis, Masses, Ressorts

spécialement pour grandes séries 1087

**Fabrique du Grenier**  
Erismann-Schinz, Neuveville

Homme d'un certain âge, sérieux, connaissant bien les branches, couronnes, pendants et anneaux, cherche place de

## Contre-maître

Travail assuré.

Adresser offres sous chiffres P 15039 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1107

On cherche à acheter  
**1 Machine à sertir**  
**horizontale** 1103  
Fabr. "OPTIMA", GRENCHEN

## Manufacture d'horlogerie

sortirait des commandes de tiges garnies dans tous les calibres et toutes les grandeurs, par séries.

Faire offres sous chiffres P 20660 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 1106

## Marché anglais

Faire offres pour tous genres de compteurs de précision, de même pour tout lot de calottes or contrôlées anglais, à plats ou anses.

S'adresser sous chiffres P 20665 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 1113

## EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

expérimenté, connaissance des langues, bien au courant de tous les travaux de bureau, est recherché par fabrique d'horlogerie. — Place d'avenir. Les candidats ne se sentant pas capables d'assumer la responsabilité d'un service important sont priés de s'abstenir.

Offres avec copies de certificats et photographies à Messieurs Jeanneret, Béguelin & Rais, avocats et notaires, La Chaux-de-Fonds. 1097

## Fabrique de Fournitures d'horlogerie

serait à même de fournir

**roues Roskopf 19 lig.**

par grandes séries à des prix très avantageux.

S'adresser sous chiffres P 24696 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 4210

## OXYDEUR

expérimenté désire entrer en relation avec patrons pouvant sortir oxydage et polissage de boîtes métal et acier. Travail par contrat suivant entente.

Adresser off. sous P 5196 J à Publicitas S. A., St-Amier. 1111

A vendre 10 tonnes  
**Bandes LAITON**

4 m/m épaisseur

au prix du Syndicat

Ecrire sous G 20366 L à Publicitas S. A., Lausanne. 1110

**Tournures et déchets laiton**

On demande à acheter des tournures et déchets laiton propres à la fabrication des tringles et planches.

Adr. offres sous B 10461 X à Publicitas S. A., Genève. 1109

## Pignons

Fabrique bien outillée **entreprendrait** grandes séries genres courants et ordinaires.

Adresser offres sous chiffres P 700 C à Publicitas S. A., Lausanne. 1112

Fabrique d'ébauches cherche un

## Technicien

ayant bien l'habitude de la construction de calibres, ainsi que

## 1 visiteur

pour la fabrication des tail-lages, arrondissages et surveillance de la mise d'épaisseur des différentes parties de l'ébauche.

Faire offres détaillées sous chiffres P 1143 U à Publicitas S. A., Bienne. 1117

**QUI** pourrait livrer en qualité soignée, **grands 19 et 20 lig. ancre savonnette et lépine**, soit le mouvement complet, soit des terminages ?

Adresser offres sous chif. P 20684 C à Publicitas S. A., Chx-de-Fonds. 1123

## FABRIQUE D'HORLOGERIE

genre soigné, très bien organisée, ayant à sa disposition

**beau calibre spécial 13 lig.**

savonnette et lépine, cherche à entrer en relation avec preneur sérieux et régulier.

Adresser offres sous chiffres P 20596 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1077

**On offre à vendre**

**30 grosses aiguilles radiumisées, 15-20"**

Faire offres sous P 20601 C à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds. 1076

Demandé pour le marché anglais montres à bas prix, à clef et remontoirs, ros-kopf, cylindre et ancre bon marché, en boîtes métal et argent. Paiement comptant.

Adresser offres sous 2241 à Jonquière, 90 et 94 Queen Street, Londres E. C. 4. 3734

**Disponible de suite :**

**15 grosses**

**assortiments cylindres**

calibres 11/58.

Adresser offres sous P 20691 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1126

## Montres plaquées

Qui peut fournir montres savonnettes 19 lignes ancre plaqué 5 et 10 ans.

Adresser offres sous P 15046 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1118

## FABRIQUE

bien organisée pour fournir la pièce de 9 3/4 à 13" en tous genres, ainsi que le mouvement seul pour l'Amérique, cherche à entrer en relation avec grosiste pour commande régulière.

On se chargerait aussi de la surveillance des expéditions pour maison à l'Etranger.

Adresser offres sous P 20680 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1127

**Montres métal, acier, argent, galonné**

**Hommes et Dames** 1122

**sont demandées:**

Adresser offres avec prix et quantité: HENRY WEISS, horlogerie, Numa Droz, 2, Chaux-de-Fonds.

## Employé de la branche

sérieux et énergique, possédant connaissances approfondies dans la comptabilité américaine — verticale, correspondance et statistique, de même que dans la comptabilité de fabrication, disposant d'un système éprouvé pour la calculation permanente, **CHERCHE PLACE** stable et d'avenir. 1115

Prière d'adresser les offres sous chiffres P 20693 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

## Atelier de bijoutier

à remettre, complètement installé, bien outillé, existant depuis 25 ans. Petit capital nécessaire.

S'adresser à Mme veuve **Brouderhoffer**, Bld du Pont d'Arve 17, Genève. 1119

## E. D. Elias

HOLOGERIE EN GROS

EXPORTATION

Heerenlogt 555

AMSTERDAM

HOLLANDE

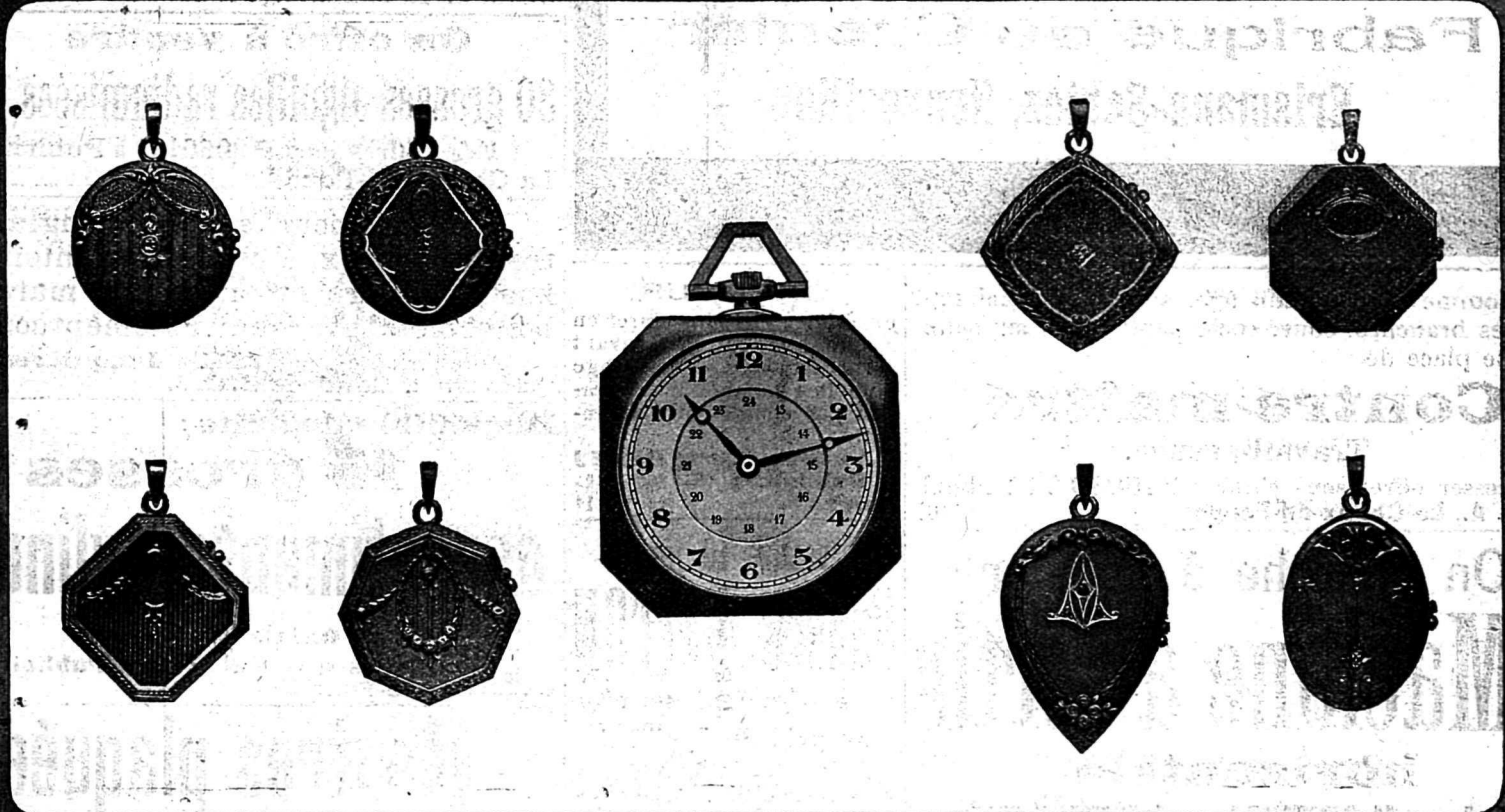
1016



**FABRIQUE DE BOITES OR ET DE BIJOUTERIE**  
**G. & C. DU COMMUN**

RUE ALEXIS MARIE PIAGET 54 LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE) TÉLÉPHONE 683

EXECUTION IRREPROCHABLE



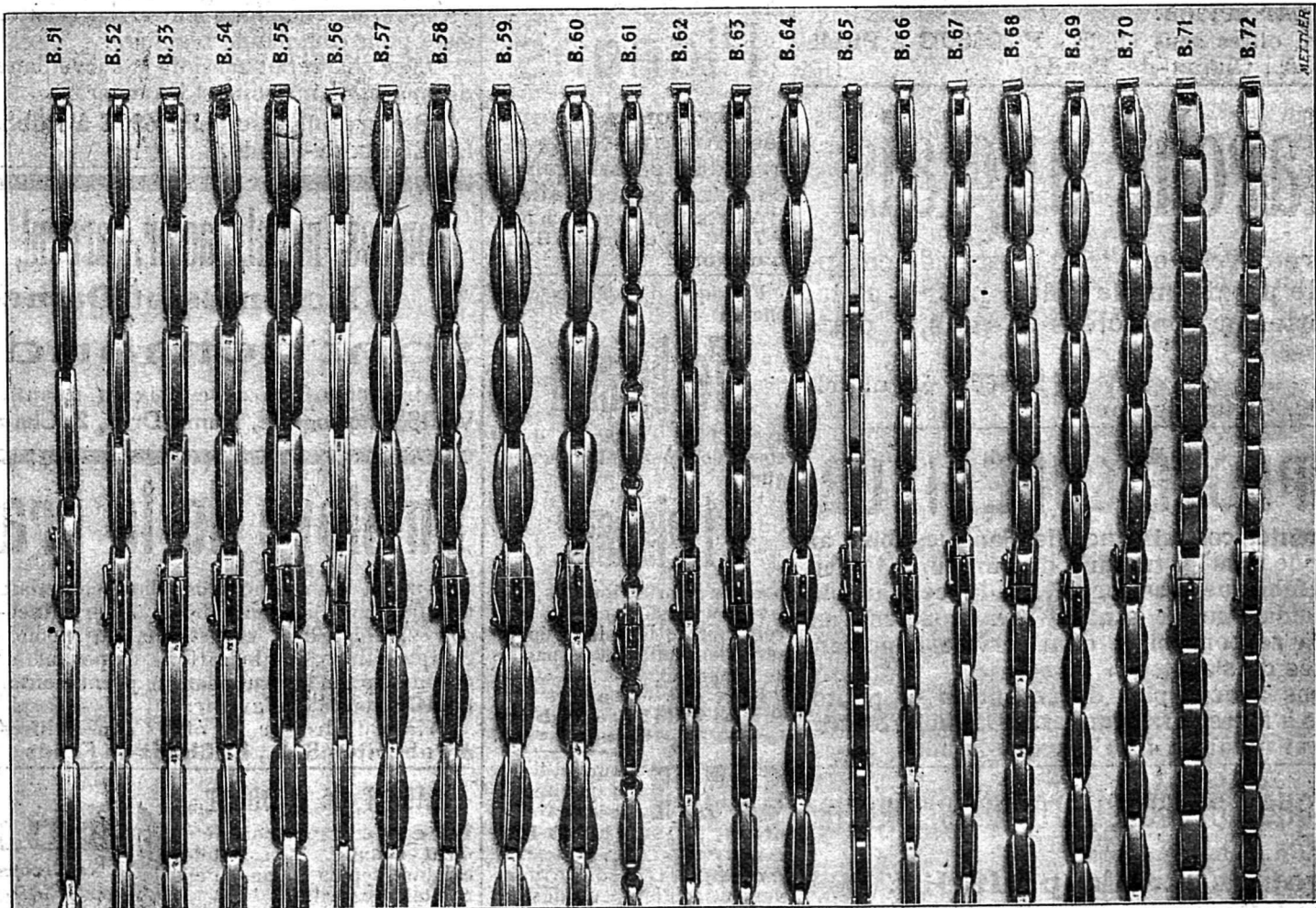
FANTAISIES RICHES ET VARIÉES

LIVRAISON DES BOITES ET DES MÉDAILLONS BRUTS OU DÉCORÉS AU GRÉ DU CLIENT

**Ateliers d'Art Ka-Bé**

Fabrique: GENÈVE, 18, Ouai de St-Jean.

Bureau: Chaux-de-Fonds rue Neuve, 8



Livraisons promptes et soignées de tous genres de bracelets, de tous genres boîtes fantaisies, de tous genres bijouterie, en argent, or et platine. Décors des plus simples aux plus riches.  
 Demandez notre catalogue illustré N° 14, et adressez toute correspondance à la Chaux-de-Fonds.